

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 octobre 2011

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 17 et 18 octobre 2011**

**2011 DAC 733** Subvention à l'association FORANIM, Forum d'Animation, de Création, d'Expression et de Loisirs (15e).

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le projet de délibération en date du 4 octobre 2011 par lequel le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association FORANIM,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 10 octobre 2011 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4.000 euros est attribuée sur proposition de la mairie du 15e à l'association FORANIM, 48 rue Bargue (15e), pour le fonctionnement de son centre de loisirs au titre des activités culturelles en 2011. D03304. 2011\_05969,557.

Article 2 : La dépense correspondante soit 4.000 euros est imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2011, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.